



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

associations familiales

Question écrite n° 43389

Texte de la question

M. Jean-Marc Nesme appelle l'attention de Mme la ministre de la famille et de l'enfance sur la proposition de loi qu'il a déposée sous le numéro 1565 concernant l'accès des associations familiales à la télévision et à la radio du secteur public. Riches de leur expérience de terrain au coeur de la cellule de base de notre société et vecteurs essentiels du lien social entre les générations, les associations familiales concourent à la défense des intérêts moraux et matériels de ses membres et de la nation. Il lui demande quelles suites elle entend donner à sa proposition de loi tendant à leur donner, à l'instar des syndicats, des partis politiques et des associations de consommateurs, accès aux médias publics.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Nesme](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43389

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : famille et enfance

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 juillet 2004, page 5249